**Le condtionnel**

Comme l'indicatif , le conditionnel est un mode qui comprend deux temps: le condtionnel présent et le condtionnel passé.

Formation

On forme le conditionnel présent avec la conjuagaison du verbe au futur simple plus les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif.

Ex: verbe aimer

J'aimerais, tu aimerais, Il, elle, on aimerait, nous aimerions, vous aimeriez, ils, elles aimeraient

On forme le condtionnel passé avec la conjuagaison du verbe avoir ou être comme des auxiliaires au condtionnel présent plus le participe passé du verbe employé.

Ex: verbe aimer

J'aurais aimé, tu aurais aimé, il, elle, on aurait aimé, nous aurions aimé, vous auriez aimé, ils, elles auraient aimé

**Emploi du condtionnel présent**

─ **Il sert à faire une demande polie**

 *Ex: Vous pourriez me dire où est la poste?*

 *Je voudrais vous parler s'il vous plaît! Ex:*

─ On l'utilise pour faire une propostion ou un conseil:

Ex: *Tu es malade, tu devrais aller voir le médecin*

*Ex: tu devrais améliorer votre niveau de français*

─ On l'utilise pour exprimer un conseil

Ex: Tu devrais aller voir le médecin

─ On l'utilise avec si† l'imparfait pour parler d'une action qui aura lieu à condition qu'une action au passé ait pu avoir lieu avant

Ex: Si j'avais de l'argent, je partirais en vacances.

─ Il permet aussi de parler d'une information non verifiée , cette utilisation est fréquante dans la presse et les médias.

*Ex: Il ya eu un accident de train dans le sud, il y aurait de nombreux blessés*.